



Patrice Ecot

Formation initiale : Ingénieure agronome
Fonction actuelle : Adjointe à la Déléguée territoriale Ouest et ingénieure développement sur le thème de la médiation équine au sein de l'Institut français du cheval et de l'équitation
2015 : achat d'une voiture avec rampe, permettant l'accès à un fauteuil roulant
2017 : premières démonstrations de para-attelage
2018 : DU Relation d'Aide par la Médiation Animale (Université de Clermont Ferrand)
2019 : partenariat avec le CRE Bretagne pour aider au développement du para-attelage
2022 : accompagnement de la mise en place des concours officiels de para-attelage en Bretagne

patrice.ecot@ifce.fr

Partenaires



BRETAGNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Adapter le matériel pour développer le para-attelage

Patrice Ecot¹, Bertrand Bauthamy¹, Fabrice Gakière², François Durand³

¹IFCE

² Commission Equi-handi du Comité Régional d'Equitation de Bretagne

³ CREPS de Poitiers

Type de présentation : atelier

1. Ce qu'il faut retenir

L'équitation est un sport accessible à un large public, l'attelage en particulier car le matériel peut être adapté en fonction des difficultés motrices du meneur.

Les difficultés habituellement rencontrées sont :

- L'accès à la voiture
- La stabilité sur le siège
- Les problèmes de préhension
- L'impossibilité d'utiliser le frein à pied.

Il existe aujourd'hui dans le commerce différents types de voitures d'attelage qui permettent une pratique de loisir. Un travail de recherche est actuellement en cours pour créer une structure modulable qui se fixerait sur un classique siège de meneur et qui permettrait de maintenir la personne tout en préservant sa mobilité.

Pour une pratique sportive, exigeante en terme de précision du menage et de sécurité, l'adaptation « sur-mesure » est nécessaire.



© Dominique LEBRETON

2. Contexte

Depuis 4 ans, le Comité Régional d'Équitation de Bretagne (CREB) œuvre pour développer le para-attelage, avec l'appui de l'IFCE.

Au-delà d'une pratique de loisir, ou de « sport-santé », la compétition sportive est possible : le para-attelage est une des disciplines portées par la Fédération Equestre Internationale (FEI). Il est pratiqué dans une quinzaine de pays occidentaux. En France, depuis le mois de mars, les para-meneurs peuvent s'engager dans des compétitions officielles, sous l'égide de la Fédération Française d'Équitation (FFE).

L'IFCE avec, Fabrice Gakière et Anne Céline Blouin pionniers du para-attelage en Bretagne, a expérimenté différents systèmes pour que ces deux meneurs soient en capacité de sortir en concours. Les solutions trouvées, avec eux, sont adaptées à leurs problématiques et à leur morphologie.

Aujourd'hui, des structures qui accueillent des personnes en situation de handicap, ainsi que des écoles d'attelage, souhaiteraient proposer cette nouvelle activité à leur clientèle : elles ont besoin d'un matériel spécifique et polyvalent.

3. Déroulement de l'atelier

Fabrice Gakière va faire une courte démonstration d'attelage qui permettra d'aborder les questions :

- D'accès à la voiture : il existe différents systèmes de rampes pour qu'une personne puisse mener en restant dans son fauteuil roulant, il est également possible de faire un transfert du fauteuil au siège meneur à l'aide d'un dispositif de levage tel que le Cavalève
- De stabilité sur le siège, les para-meneurs ayant parfois un manque d'appui compensatoire des membres inférieurs ainsi qu'un manque de maintien au niveau de la sangle abdominale : il est alors nécessaire de caler les pieds, caler le bassin, maintenir le haut du corps avec une sangle
- Des difficultés de préhension : les extrémités des guides peuvent être équipées de différents dispositifs pour faciliter le menage, des doubles guides sécurisent la pratique
- De la capacité à appuyer sur la pédale de frein : il faut alors faire une dérivation du frein à pied pour qu'il puisse être actionné par la main du meneur ou de celle du groom.

Une voiture d'attelage accessible à un fauteuil roulant sera présentée.

François Durand fera le point sur le projet de création d'un équipement qui permettra aux meneurs, quelle que soit la spécificité de leur handicap, de pratiquer la discipline avec efficacité, confort et sécurité. Il sera réglable et modulable de façon à s'adapter aux particularités du handicap de l'utilisateur et aux contraintes de la discipline. Les structures équestres pourront ainsi proposer une pratique de qualité à un large public avec un seul équipement adaptable à chacun.

ORGANISÉ PAR



SOUTENU PAR

